

## **Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de campagne approuvé par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de campagne approuvé par le ministre de la guerre le 8 septembre 1910 . Titres V, VI, VII

Adresse bibliographique : Paris Nancy : Berger-Levrault [1910]

Description matérielle : 1 vol. (153 p.) : ill. ; 19 cm

Note sur le contenu : Comprend : Titre V, L'artillerie de combat Titre VI, Instruction des batteries attelées Titre VII, service de l'artillerie en campagne